



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique
Terrasses de la Chaudière 4th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Quebec
K1A0S5

Title - Sujet Informatics Professional Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-17P5LQ/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-17P5LQ	Date 2018-04-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-011-32312	
File No. - N° de dossier 011ips.W6369-17P5LQ	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-04-30	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tardif, Jean-Francois	Buyer Id - Id de l'acheteur 011ips
Telephone No. - N° de téléphone (613) 286-6185 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: To be provided upon contract award	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Sollicitation No. – N° de l'invitation W6369-17P5LQ/A	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur 011IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-17P5LQ	File No. – N° du dossier 011IPS. W6369-17P5LQ	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Modification à la Sollicitation 007

La présente modification vise à :

1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires en rapport à cette demande de proposition (DP).

1. Questions et réponses

Bien que la période de question soit fermée, le Canada a décidé de fournir des réponses aux questions suivantes à tous les soumissionnaires:

Question #52:

RE: Question et réponse 44: Il semble y avoir un malentendu dans cette demande.

Spécifiquement puisque question 44, posée par un autre soumissionnaire, traite du fait que les références de contrats du secteur privé souvent n'incluent pas de numéro de contrat mais plutôt seulement un titre de contrat. La réponse de SPAC à la question 44 stipule qu'un bon de travail ou un bon de commande serait requis plutôt qu'un numéro de contrat pour les contrats du secteur privé qui n'en n'ont pas. Nous pouvons nous conformer à cette demande; toutefois, il semble ce que la Couronne demande est le contrats-majeur, plutôt que les centaines de bons de travail/bons de commande/autorisations de tâches émis sous le contrat-majeur, qui sont compris dans les \$5M et plus qui ont été facturé.

De la même façon qu'un arrangement en matière d'approvisionnement majeur du GC, nous allons faire référence à des contrats-majeurs qui ont des centaines de numéros d'autorisation de tâches / bons de commande. Toutefois, ils offrent seulement le nom/titre du contrat majeur, puisqu'un numéro de contrat ne fait pas parti de leur façon de nommer les contrats.

La réponse actuelle à la question #44 semble indiquer que vous voulez 1 numéro de bon de travail/bon de commande/autorisation de tâches ce qui n'égale pas à un contrat issue sous un arrangement en matière d'approvisionnement majeur avec plus de \$5M facturé.

Est-ce que la Couronne pourrait s.v.p. clarifier leur intention et leur demande au sujet des numéros de bons de commande/autorisation de tâches dans le cas des clients du secteur privé qui sous leur façon de nommer offrent des contrats majeur avec des titre plutôt qu'avec des numéros de contrats?

Solicitation No. – N° de l'invitation W6369-17P5LQ/A	Amd. No – N° de la modif.	Buyer ID – Id de l'acheteur 011IPS
Client Ref. No. – N° de réf. De client W6369-17P5LQ	File No. – N° du dossier 011IPS. W6369-17P5LQ	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Nous recommandons que le GC accepte des noms de contrat officiel aux endroits ou des numéros de contrat n'existent pas. Puisque les numéros bons de commande, autorisation de tâches ou bons de travail sont associés et dépendent des contrats majeur, mais ils n'y sont pas synonymes.

Réponse #52:

Le Canada acceptera le "nom" du contrat à la place d'un "numéro de contrat" si un numéro de contrat n'existe pas. Tant et aussi longtemps que le Canada a une façon d'identifier le dit contrat lors de l'appel à la référence client.

Pour fin de clarté, le Canada confirme que nous ne demandons pas les centaines de contrats subséquents bons de commandes/bons de travail/autorisation de tâches émis sous le contrat-majeur qui sont compris dans les \$5M et plus qui ont été facturé. Aux endroits demandé, les soumissionnaires doivent fournir des contrats qui doivent avoir une valeur de \$5,000,000.00 (excluant les taxes qui s'appliquent). Le seul ajout à ceci est dans la réponse #16 qui fut clarifiée dans la réponse #26, ou le Canada permet aux soumissionnaires d'utiliser une commande (d'une valeur de \$5M – si ils en ont reçu) issue sous un offre à commande afin de satisfaire à ce critère pour les critères cotés pour tous les volets (voir réponse #/26 ci-bas).

Réponse #26:

Pour les critères cotés **dans tous les volets de travail** bien que le Canada n'acceptera pas les AMAs et les OCs comme démonstration des capacités, si le soumissionnaire peut démontrer qu'il a obtenu des contrats dans le cadre d'un AMA (c.à.d. des contrats) ou d'un OC (c.à.d. des commandes) ceci serait acceptable.